



Cheque salaire jamais touche mais encaisse

Par **LaCanadienne77**, le **01/03/2011 à 18:38**

Bonjour,
J'ai quitté mon ancien employeur et lorsque j'ai été pour récupérer mon solde de tout compte et mon dernier chèque, j'ai remarqué que celui ci n'était pas à mon prénom+nom. Je crois qu'ils ont interchangé mon chèque et celui d'une autre fille car nous avons toutes les deux le même nom de famille.
La directrice m' alors dit, on renvoie ça au service de paye (cest une chaine de magasin, il y en a partout en france et les payes sont gérées par le siege social) et on vous rappelle. J'attends 2-3 semaines, je retourne sur place, je vois l'assistante de la directrice qui me dit qu'ils ont oublié mon cas, et que dès qu'ils s'en occupent et dès qu'ils auront reçu les bons documents ils me rappelleront.
Je laisse passer encore du temps attendant leur appel, je retourne sur place, elle me dit "ben il faudra nous signer une lettre de desistement comme quoi vous n'acceptez pas le cheque #xxxx a votre nom, mais on a eu un probleme de courriel et on a perdu la lettre envoyé par le siege social, et ils refusent que jen fasse une moi meme et que je leur renvoie moi meme. Je retourne donc la semaine suivante signer cette lettre. Réponse: On vous rappellera pour la suite.
Je laisse passer 5-6 semaines je me dit le temps qu'ils mettent de l'ordre dans tout ça, mais evidemment pas de retour de leur part. J'appelle pour savoir où c'en est car pas de nouvelles, on me réponds "bah c'est pas encore réglé votre truc là?" Donc elle verifie avec le siege social, me rappelle le lendemain pour me dire que la lettre de desistement ne sert a rien puisque le chèque a bien été encaissé. Ils me disent d'aller a ma banque pour une "levée du secret bancaire". Ma banque me réponds qu'elle ne peut rien y faire, ne peux pas retrouver le chèque encaissé à mon nom si elle ne sais pas dans quelle banque celui ci a été encaissé, le mieux qu'ils puissent faire etant de me donner les relevés qui prouvent que ce n'est pas moi qui l'ai encaissé. Mon ancien employeur me dit que des relevés bancaires ne prouvent rien et pas valables. Je me doute que la fille de qui j'avais le cheque a elle de son coté reçu le mien puis encaissé. L'employeur me dit avoir vérifié avec cette fille qui leur a confirmé quelle avait bien eu son cheque à elle. Evidemment si elle a encaissé le mien, elle n'allait pas le crier sur les toits, surtout que le montant du mien était plus élevé que le sien. Je n'ai signé aucun doc ni

remmené aucune fiche de paye chez moi. Mais là, concrètement je fais quoi?! Merci bcp